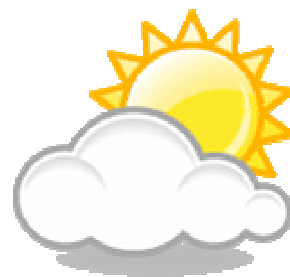


Le 12 avril 2012

# *Que de bonnes nouvelles !!!*



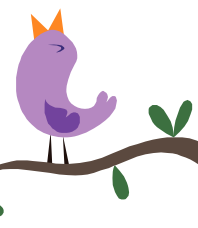
*Le printemps est revenu...*



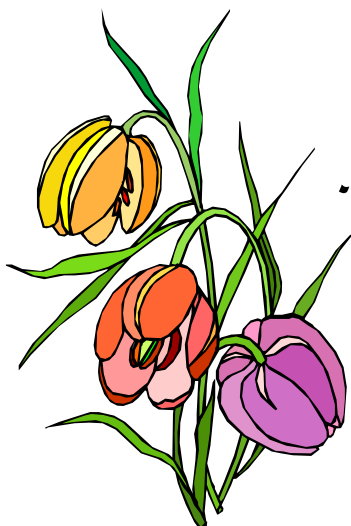
*Les impôts locaux n'augmenteront pas...*

*Nous sommes 583 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012... ♪*

*Un second trimestre chargé en animations...*



*... que du bonheur pour tous !!!*



# Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 4 avril 2012

Absentes : Brigitte DUMOULIN, Sophie PAUL, excusées.



Avant d'aborder l'ordre du jour, M. THUROTTE, architecte du cabinet GAÏA CONCEPT travaillant pour l'entreprise PORQUET-WATTS, présente au Conseil un projet de construction d'une voie nouvelle derrière

l'usine, avec une sortie rue Jacques Mallet. En parallèle à cette voie, des opérations d'achat, de viabilisation et de revente de terrains pourraient permettre à la commune de créer un nouveau lotissement de 15 à 20 parcelles.

Le projet paraît intéressant mais plusieurs points restent à définir avant de le mettre en place, notamment l'autorisation d'ouverture d'une ligne de trésorerie pour financer les travaux. Une rencontre avec les propriétaires des terrains est nécessaire avant d'engager ceux-ci.

↳ Le compte-rendu de la précédente réunion est ensuite lu et approuvé par l'assemblée.

## Compte administratif 2011 et Budget 2012 :



Le compte administratif 2011 est présenté aux conseillers.

Il affiche un excédent de fonctionnement de 115.931,54 € et un excédent d'investissement de 24.778,57 €, soit un excédent global de clôture de 140.710,11 €.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Le budget 2012 est ensuite présenté : celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses à 246.013 € pour la section de fonctionnement et à 241.865 € pour la section d'investissement.

Les principales dépenses d'investissement prévues sont l'achat d'une tente pour les manifestations, le Plan Local d'Urbanisme et des travaux d'éclairage public et d'enfouissement de réseaux rue Verte.

Concernant les impôts locaux, le taux des taxes d'habitation et foncières restent inchangé, à savoir :

- <b>Taxe d'Habitation</b>	:	<b>20,70 %</b> ,
- <b>Foncier bâti</b>	:	<b>13,83 %</b> ,
- <b>Foncier non bâti</b>	:	<b>22,42 %</b> .

Le taux de la CFE (ex Taxe Professionnelle) est quant à lui augmenté d'1,23 points, dans le cadre d'une majoration spéciale possible pour la commune : il passe donc de 18,21 % à **19,44 %**, soit un produit total supplémentaire de 1.684 €.

Le montant des subventions aux associations est également maintenu, à savoir 1000 € pour Rencontres & Loisirs, 850 € pour l'association sportive, 55 € pour la société de chasse et 80 € pour les anciens combattants.

Enfin, le montant de la contribution au Syndicat Scolaire s'élève cette année à 21.670 € ; cette somme sera fiscalisée comme les années précédentes.

## Modification des statuts de la communauté de communes :

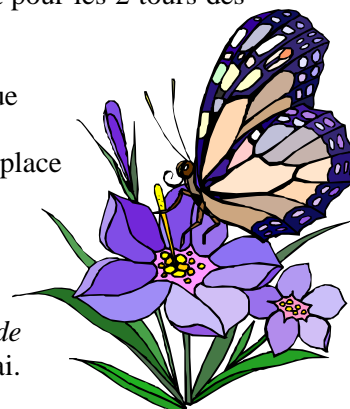
L'adresse du siège de la communauté de communes de Nouvion ayant changé, les statuts sont modifiés en ce sens. La nouvelle adresse est le 8 bis, rue du Collège, à Nouvion.

## Informations diverses :

✦ Bruno CHORON présente l'état d'avancement des réunions de travail sur l'élaboration du PLU.

✦ Le tableau du bureau de vote des élections est présenté : ce tableau sera valable pour les 2 tours des élections présidentielles et pour les 2 tours des élections législatives.

✦ M. BUISINE signale que Sophie PAUL se charge actuellement de mettre en place les commandes de fleurs auprès des habitants. Comme chaque année, les fleurs seront commandées aux *Tulipes de Berck* et livrées à la mi-mai.



❖ Il signale également qu'à compter du 1<sup>er</sup> mai prochain, Hubert ZIOLO sera embauché définitivement par la commune, en qualité d'adjoint technique territorial, avec une titularisation possible au 1<sup>er</sup> mai 2013.



❖ Enfin, il informe le Conseil que la Commune embauchera un CAE afin d'organiser la réderie de septembre, la fête communale et gérer la bibliothèque.

### EN BREF ...

**583 !!**



... c'est le nombre d'habitants comptabilisés lors du recensement de la population, qui s'est déroulé en janvier-février. Ce chiffre résulte du comptage direct des habitants, mais il sera communiqué officiellement par les services de l'INSEE début 2013.

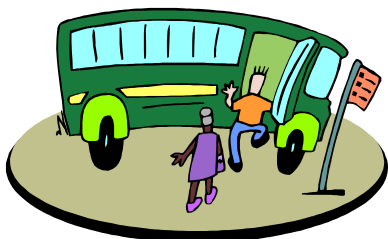
Sébastien MIOT, Secrétaire de mairie, en profite pour remercier les hautvillersois et les hautvillersoises qui lui ont tous, sans exception, réservé un accueil des plus chaleureux !

A noter la forte progression du nombre d'habitants ces dernières années, puisque, lors du recensement de 2007, 435 habitants (seulement...) avaient été comptabilisés ; en 1995, nous n'étions que 375...

### Horaires des bus scolaires

Les horaires des bus sont dorénavant téléchargeables et imprimables sur le site Internet

[www.trans80.fr](http://www.trans80.fr)



### Naissances

Bienvenue à :

**Sacha HEINTJÉ,**  
480, Grande Rue, Ouville  
Né le 17 novembre 2011

**Constance LEVEQUE,**  
100, rue Bréant, Ouville  
Née le 25 décembre 2011



**Manon BREUIL,**  
8, rue du Pré Vert  
Née le 8 janvier 2012



**Léo FEUILLOY,**  
605, route Nationale  
Né le 10 février 2012

**Coleen PORQUET,**  
230, rue Jacques Mallet,  
Née le 15 février 2012

**Agathe HUMBLET,**  
665, Grande Rue, Ouville  
Née le 2 mars 2012

**Les membres du conseil municipal leur souhaitent beaucoup de bonheur et félicitent les jeunes parents.**



Les **Elections Présidentielles** se dérouleront les 22 avril et 6 mai prochains

Les **Elections législatives** se dérouleront les 10 et 17 juin.

**Le bureau de vote sera ouvert de 8H à 18H, sans interruption.**

## ENVIRONNEMENT...

### RAPPEL SUR LE TRI SELECTIF

Les déchets ménagers doivent faire l'objet d'un tri sélectif, conformément à la convention signée entre la Commune et la Communauté de Communes de Nouvion ; Des containers sont à votre disposition au nouveau cimetière d'Hautvillers, ainsi qu'à Ouville.

**En aucun cas, les sacs contenant des ordures ménagères ne doivent être déposés aux abords des containers.**

### COMPOSTEURS COLLECTIFS

Des composteurs collectifs sont à votre disposition rue de la Halle, Grande Rue à Ouville et rue Bréant.

Ces composteurs sont destinés à recevoir **UNIQUEMENT** les déchets verts (tontes de pelouses...) et les déchets de cuisine (épluchures...).

**Merci de ne rien y mettre d'autre...**

### BRÛLAGE DES DECHETS VERTS



**...L'opération est plus que fréquente dans nos campagnes. Qui n'a jamais en effet brûlé l'herbe issue de la tonte de sa pelouse ? Et pourtant, c'est interdit !**

Brûler ses déchets verts domestiques à l'air libre est interdit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette interdiction est issue d'une circulaire du 18 novembre 2011. Selon ce texte, « *le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles du voisinage (odeurs et fumées), nuit à la santé et génère des risques d'incendie. Il est d'une combustion peu performante et émet des imbrûlés, en particulier avec des végétaux humides. Il est également source d'émissions polluantes importantes, de composés cancérigènes* ».

Les déchets verts produits par les ménages relèvent de la catégorie des déchets ménagers et assimilés ; leur brûlage en est en conséquence interdit, par application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

**Merci de votre compréhension...**

## TONTE DES PELOUSES

**Conformément au règlement préfectoral, la tonte des pelouses est interdite le dimanche, à partir de 12H00.**

Nous vous invitons à respecter cette règle afin de conserver de bonnes relations avec vos voisins. Mieux vaut boire l'apéro ensemble que de s'envoyer des amabilités par-dessus les haies... !

### A NOTER DANS VOS AGENDAS...



Le 22 avril 2012 : **Bourse aux Plantes** à Ouville (pelouse au bout de la Grande Rue, direction HAUTVILLERS), organisée par l'association Rencontres & Loisirs.  
Emplacement : 2 €  
**Réservations : 06.12.82.20.75**



Comme chaque année, **le Festival de l'Oiseau et de la Nature** vous donne rendez-vous en Baie de Somme, récemment classée dans la liste prestigieuse des « *Grands Sites de France* ».

Au programme : cinéma, expositions, ateliers, sorties nature... du 21 au 29 avril 2012.

Le 24 juin : **Course Cycliste UFOLEP / Vélo Club Ponthieu-Vimeu** ; départ devant la mairie.



**Spectacle d'Eric DESTON** le 8 juin à 20 H 30, dans le préau de l'Ecole.

Entrée : 8 €

**Réservations : 06.12.82.20.75**

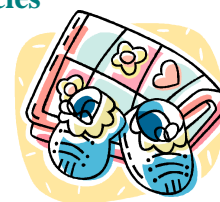
### **Bourse aux Vêtements et articles de puériculture**

organisée par l'association Rencontres & Loisirs, le dimanche 1<sup>er</sup> juillet dans la salle communale.

Restauration sur place.

Emplacement : 2 € le mètre.

**Renseignements et réservations au 06.27.43.42.06.**



## INFOS PRATIQUES...

### Mission Locale Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de la Picardie Maritime

Adresse : 82 rue Saint Gilles 80100 Abbeville

☎ 03.22.23.28.26 - 📠 03.22.23.28.27

E-mail : [plie.picardie.maritime@wanadoo.fr](mailto:plie.picardie.maritime@wanadoo.fr)

### Une permanence par mois à Nouvion :

Centre médico Social  
54 route nationale

☎ 03.60.03.41.01 de 14h00 à 17h00.

### Centre d'information et de recrutement des Forces Armées

- Permanence à Abbeville au CIO -  
17 rue Charlet  
de 9h à 12h et de 14h à 16h30  
les 3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre.

- Contact :  
36 rue de l'Amiral Courbet  
B.P. 3004 - 80027 Amiens Cedex  
Tel : 03.22.71.77.50.



### Cinéma



L'espace Ponthieu -  
Marquenterre qui gère le  
cinéma Cyrano à Crécy  
diffuse toutes les semaines  
un programme qui suit  
l'actualité cinématographique  
de près, dans une salle très  
agréable.

### Adresse :

32 rue du Maréchal Leclerc à Crécy en Ponthieu  
☎ 06.87.84.65.78.

*Des coupons de réduction peuvent être obtenues  
auprès de la mairie.*

### Liste des assistantes Maternelles

#### Age 0 à 6 ans

**Roselyne Mongin** : 125 rue de l'Eglise.  
☎ 03.22.31.71.25 et 06.50.02.65.81

**Dominique Parmentier** : 210 grande Rue à Ouville.  
☎ 03.22.31.15.57

**Nathalie Ternois** : 210 rue de l'Eglise.  
☎ 03.22.31.23.89

**Marilyne Tillier** : 353 rue du Soleil Levant à Forest l'Abbaye.  
☎ 03.22.23.23.67

**Marie-France Humblet** : 665 Grande Rue à Ouville.  
☎ 03.22.23.87.49

**Martine Chopin** : 15, rue du Pré Vert.  
☎ 06.71.79.59.07

**Hélène TAVERNIER** : 510, Grande Rue.  
☎ 06.10.96.51.14

**Angélique VERLET** : 220, rue de la Halle.  
☎ 06.13.95.41.43

### Ouverture des déchetteries



Deux déchetteries sont ouvertes aux habitants du canton depuis 2002. Elles leur offrent la possibilité d'y déposer de nombreux types de déchets.

mail : [administration@cc-nouvion.fr](mailto:administration@cc-nouvion.fr)





### Horaires d'ouverture :

	Agenvillers	Noyelles s/mer
Mercredi	8h45 à 12h	13h30 à 17h00*
Vendredi		8h45 à 12h00 13h30 à 17h00*
Samedi	13h30 à 17h00*	8h45 à 12h00
Dimanche		8h45 à 12h00**

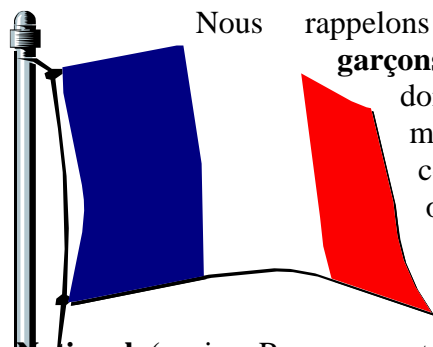
\* 18H en juin, juillet et août

\*\* fermée en décembre, janvier et février

### Numéros d'urgence gratuits

Sapeurs pompiers : <b>18</b>	
Samu : <b>15</b> (quand ça ne peut pas attendre)	
Police : <b>17</b>	
Gendarmerie de Nouvion <b>03.22.23.15.17</b>	
Centre anti-poisons de Lille <b>03.20.44.44.44</b>	

### Recensement national

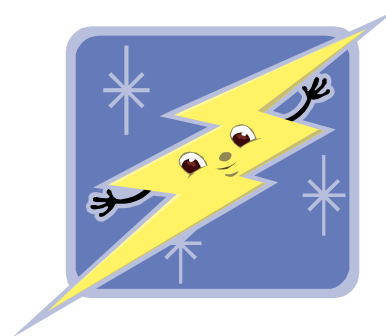


Nous rappelons **aux jeunes, garçons et filles**, qu'ils doivent se rendre en mairie dans le courant du mois où ils atteignent leurs **16 ans**, afin de procéder au **Recensement National** (ancien Recensement Militaire). Cette démarche est **OBLIGATOIRE**. Selon les informations qui nous sont communiquées par divers organismes, notamment l'INSEE, certains d'entre vous peuvent être contactés par la mairie. Mais cette convocation n'est pas systématique... Nous vous conseillons donc de ne pas attendre d'être convoqué et de vous rendre de vous-même, en mairie, muni du livret de famille.

Lors de votre recensement, une attestation vous sera remise ; cette attestation est indispensable pour toute inscription aux examens, concours, permis de conduire...

Lors de votre recensement, une attestation vous sera remise ; cette attestation est indispensable pour toute inscription aux examens, concours, permis de conduire...

### Electricité Réseau Distribution France



En cas d'urgence, dépannage électricité 24h/24 et 7j/7

**0 810 333 080**

Pour un raccordement : Accueil Raccordement Electricité Picardie

**0 810 34 79 48**

### Gaz Réseau Distribution France



En cas d'urgence, dépannage 24h/24 et 7j/7

**0 810 433 080**

Pour un raccordement : Accueil Gaz Naturel raccordement et conseils

**0 810 224 000**

